

## Permis de déneigement

### Informations générales

1. Nom du demandeur : \_\_\_\_\_
2. Nom complet et numéro de l'entreprise : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
3. Coordonnées de l'entreprise  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_
4. Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

### Informations à fournir (OBLIGATOIRES)

- Coordonnées du propriétaire ou gestionnaire de l'entreprise pour être joignable en tout temps.  
Nom de la personne à informer : \_\_\_\_\_  
Numéro de cellulaire : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Pour le service d'alerte des travaux de déneigement, les avis vous seront transmis par SMS

- Liste et certificat d'immatriculation des véhicules affectés au déneigement.
- Liste complète des clients non résidentiels (incluant les adresses où s'effectue le déneigement) le cas échéant.

### Conditions pour l'émission de permis

1. Installer des balises de déneigement sur le terrain des clients résidentiels.
2. Identifier les équipements utilisés pour le déneigement (lettrage sur les véhicules).
3. Aviser la Ville de Rouyn-Noranda de tout dommage à la propriété publique causé par l'entreprise, dans un délai de 24 heures.

Réservé à l'usage de la Ville

Date du dépôt de la demande : \_\_\_\_\_

Initiales du technicien : \_\_\_\_\_ Citoyen contacté